



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
EUROSYSTEME

## Communiqué de presse

17 décembre 2021

# La BCE avance vers l'harmonisation des déclarations statistiques afin d'alléger la charge pour les banques et d'améliorer l'analyse

- Après consultation, la BCE passe à l'étape suivante de l'harmonisation des déclarations statistiques pour les banques de la zone euro.
- La majorité des banques estiment que les avantages l'emportent sur les coûts
- La création d'un système harmonisé de déclaration statistique vise à réduire la charge de déclaration des banques et à améliorer l'analyse pour les décideurs

La Banque centrale européenne (BCE) passe à l'étape suivante dans le projet de développement du cadre de déclaration intégré (*Integrated Reporting Framework*, [IReF](#)). Ce système harmonisé de déclaration statistique vise à faciliter pour les banques la déclaration des données statistiques au Système européen de banques centrales (SEBC) et à réduire leur charge de déclaration grâce à la numérisation et à une organisation de la production à l'état de l'art. Dans le même temps, le système facilitera l'analyse et la comparaison de ces données par les décideurs.

Après consultation de l'ensemble du secteur, la BCE lance à présent la phase de conception du projet, qui devrait être opérationnel en 2027. Ce laps de temps permettra aux agents déclarants et au SEBC d'entreprendre les travaux techniques nécessaires.

L'IReF garantira une compréhension commune des termes statistiques et normalisera les informations que les banques doivent fournir à leur banque centrale nationale. Dans le cadre de la consultation, il a été demandé aux banques d'évaluer les coûts et les avantages du système. Deux tiers d'entre elles environ ont estimé que les avantages l'emporteraient sur les coûts.

### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

## **Communiqué de presse / 17 décembre 2021**

La BCE avance vers l'harmonisation des déclarations statistiques afin d'alléger la charge pour les banques et d'améliorer l'analyse

L'une des prochaines étapes du projet consistera à élaborer un projet de règlement de la BCE, qui devrait être adopté en 2024. Parallèlement, le SEBC poursuivra sa collaboration avec l'Autorité bancaire européenne, la Commission européenne et le Conseil de résolution unique afin d'harmoniser les déclarations de l'ensemble des données (statistiques, prudentielles et relatives à la résolution) que les banques doivent fournir aux autorités européennes.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Philippe Rispal](#)  
au : +49 69 1344 5482.**

### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France